

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE : *service des plans et moyens ; sous-direction administrative et financière ; bureau planification, programmation et préparation du budget .*

ARRÊTÉ fixant pour la gendarmerie nationale la liste des emplois ouvrant droit au bénéfice d'une nouvelle bonification indiciaire.

Du 24 octobre 2007

NOR D E F G 0 7 5 2 4 4 3 A

Références :

Décret n° 2004-941 du 3 septembre 2004 (JO du 5 septembre 2004, p. 15720 ; BOC, 2004, p. 5146. ; BOEM 520-0.1.1, 621-4.2.2.2.2) modifié.
Arrêté du 3 septembre 2004 (JO du 5 septembre 2004, p. 15721 ; BOC, 2004, p. 5147. ; BOEM 520-0.1.1, 621-4.2.2.2.2) modifié.

Pièce(s) Jointe(s) :

Une annexe.

Texte abrogé :

Arrêté du 30 juin 2005 (BOC, 2005, p. 5702. ; BOEM 652-0.2.2).

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 652-0.2.2.

Référence de publication : BOC N°29 du 23 novembre 2007, texte 20.

Art. 1^{er}. La nouvelle bonification indiciaire prévue par le décret du 3 septembre 2004 susvisé est attribuée, à compter du 1^{er} janvier 2008, dans les conditions fixées par l'arrêté du 3 septembre 2004 susvisé, aux militaires occupant l'un des emplois figurant en annexe au présent arrêté.

Art. 2. L'arrêté du 30 juin 2005 fixant pour la gendarmerie nationale la liste des emplois ouvrant droit au bénéfice d'une nouvelle bonification indiciaire est abrogé à compter du 1^{er} janvier 2008.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le général d'armée,
directeur général de la gendarmerie nationale,*

Guy PARAYRE.

() Ce texte prend effet à compter du 1^{er} janvier 2008.

ANNEXE.

NUMÉRO DE LA RUBRIQUE	DÉSIGNATION DE LA FONCTION	NOMBRE D'EMPLOIS ÉLIGIBLES	EMPLOIS	NOMBRE DE POINTS PAR EMPLOI	UNITÉ OU SERVICE
1	Commandant de groupement de gendarmerie et assimilé. (Officier)	149	Commandant de groupement de gendarmerie départementale et assimilé	30	Les groupements de gendarmerie départementale. La gendarmerie des transports aériens. Les commandements de gendarmerie outre-mer. Le groupe d'intervention de la gendarmerie nationale. Le groupement blindé de la gendarmerie mobile. Le service technique de recherche judiciaire et de documentation. L'institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale.
			Commandant de groupement autre que de groupement de gendarmerie départementale et assimilé.	15	Les groupements de gendarmerie mobile. Les groupements de gendarmerie des transports aériens. Les régiments de la Garde républicaine. Le groupement central des formations aériennes. Les sections de recherches de la gendarmerie. Les offices centraux. La gendarmerie de l'armement. La gendarmerie de la sécurité de l'armement nucléaire.
2	Commandant de compagnie, d'escadron et assimilé.	602	Commandant de compagnie ou d'escadron et assimilé.	15	Les compagnies de gendarmerie départementale des régions de gendarmerie.

Bulletin officiel des armées

	(Officier)				<p>Les compagnies de gendarmerie de la gendarmerie outre-mer.</p> <p>Les forces du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN).</p>
				10	<p>Les escadrons de gendarmerie mobile et les escadrons départementaux de sécurité routière des régions de gendarmerie.</p> <p>Les compagnies et escadrons de la Garde républicaine.</p> <p>Les escadrons de sécurité routière et les groupes des pelotons mobiles de la gendarmerie outre-mer.</p> <p>Les compagnies de la gendarmerie de l'armement et de la gendarmerie des transports aériens.</p> <p>La compagnie fluviale.</p> <p>Les antennes de la gendarmerie de la sécurité des armements nucléaires.</p> <p>Les chefs de centre de rétention administrative.</p> <p>Les groupes de formation aérienne gendarmerie.</p>
3	<p>Commandant de communauté de brigades, commandant de brigade territoriale non concernée par la politique de la ville et commandant de brigade de recherches.</p> <p>(Officier ou sous-officier)</p>	3 945	Commandant de communauté de brigades territoriales et commandant de brigades autonomes	15	Ensemble des communautés de brigades et brigades territoriales autonomes en zone gendarmerie nationale.
			Commandant de brigade de recherches	15	<p>Brigades de recherches.</p> <p>Groupes d'intervention régionaux.</p>
			Commandant de brigade territoriale de proximité	10	Brigades territoriales de proximité au sein d'une communauté de brigades.
			Commandant de brigade territoriale autonome en ZPN	10	Brigades territoriales autonomes en zone exclusive police nationale.

4	Commandant de brigade autre que territoriale, de peloton et assimilé. (Officier ou sous-officier)	1 514	Commandant de brigade autre que territoriale et assimilé.	10	Les brigades fluviales et nautiques, les brigades motorisées, rapides d'intervention, départementales de renseignements et d'investigations judiciaires, de prévention de la délinquance juvénile, de transfèrement des régions de gendarmerie, des formations de la gendarmerie outre-mer et des formations relevant du commandement de la gendarmerie des transports aériens, de la gendarmerie de l'armement.
			Commandant de peloton et assimilé.		<p>Les pelotons de surveillance et d'intervention de la gendarmerie, les pelotons d'autoroutes, les pelotons de gendarmerie de montagne et les pelotons de gendarmerie de haute montagne des régions de gendarmerie, des formations de la gendarmerie outre-mer et des formations relevant du commandement de la gendarmerie des transports aériens, de la gendarmerie de l'armement.</p> <p>Les centres opérationnels et de renseignements de la gendarmerie des groupements de gendarmerie départementale.</p> <p>Les pelotons de gendarmerie mobile.</p> <p>Les sections d'infanterie, pelotons de cavalerie, pelotons d'escorte motocycliste de la Garde républicaine.</p> <p>Les pelotons mobiles du commandement de la gendarmerie outre-mer.</p> <p>Les sections du GIGN.</p> <p>Les sections aériennes, les pistes et détachements aériens isolés de la gendarmerie.</p> <p>Les centres d'information et de recrutement.</p>
5	Encadrement des unités de recherches. (Officier ou sous-officier)	1187	Officier ou gradé en unité de recherches	10	<p>UNITÉS CONCERNÉES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sections de recherches ; - brigades de recherches ;

Bulletin officiel des armées

					<ul style="list-style-type: none"> - brigades départementales de renseignements et d'investigations judiciaires ; - groupes d'intervention régionaux ; - offices centraux ; - bureau des enquêtes judiciaires de l'inspection de la gendarmerie.
6	Chargé de mission et chef de bureau à l'administration centrale (Officier)	40	Chargé de mission et chef de bureau	30	<p>Les bureaux de la direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN).</p> <p>Les postes de chargé de mission de la DGGN.</p>
7	Chef de centre administratif territorial et chef du centre administratif de la gendarmerie nationale (Officier)	7	Chef de centre administratif territorial et chef du centre administratif de la gendarmerie nationale	30	<p>Le commandant du centre administratif de la gendarmerie nationale.</p> <p>Les commandants des centres administratifs territoriaux de la gendarmerie.</p> <p>Les commissaires résidents.</p>
8	Postes hors programmes « gendarmerie » ou en participations externes	16	Postes de commandement particulier ou chargé de mission auprès de hautes autorités.	15	<p>Seuls les postes suivants sont éligibles :</p> <p>Emplois au ministère de la défense :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ministre de la défense (MINDEF) : 2 postes au cabinet (CM 14), 1 poste au quartier général de l'hôtel de Brienne ; - chef d'état-major des armées (CEMA) : 1 poste d'officier de liaison auprès du CEMA ; - contrôle général des armées (CGA) : 1 poste d'officier de liaison auprès du CGA.
					<p>Emplois interministériels au sein du P152 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 poste de commandant militaire à la Présidence de la république ; - 1 poste de commandant militaire à l'Hôtel Matignon ;

_____ Bulletin officiel des armées _____

					<ul style="list-style-type: none">- 1 poste de commandant militaire au Palais de Justice ;- 1 poste de chargé de mission auprès du chef du cabinet militaire à Matignon ;- 1 poste de chargé de mission n°1 auprès du conseiller sécurité au ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales (MIOMCT).
--	--	--	--	--	--